Des affiches

L'une, d'un « Groupe confédéré de Travailleurs du textile, travaillant » crie : « Ouvrons-nous ». On veut, d'après elle, saboter la caisse du syndicat et verser l'argent qui s'y trouve aux meneurs cégétistes pour entretenir des grèves politiques et révolutionnaires. Le texte se termine par ces mots : « Nous demanderons bientôt des comptes. »

L'autre, des Bourses du Travail de Roubaix-Tourcoing, s'adresse « A la Population » et explique l'ordre du jour voté, lundi soir, lors de la réunion extraordinaire à « La Paix ». La même menace d'une grève générale y est exposée, et les volontaires de l'Union Civique de relever de travailler.

Constatons cependant qu'un revirement se produit dans l'état d'esprit de l'ouvrier roubaisien qui ne désire que vivre en paix de son travail.

Nouveaux incidents

Vers 18 h. 30, place de la Liberté, une voiture du « Moogy », conduite par des étudiants, fut entourée de 150 grévistes qui, armés pour la plupart de sifflets, firent retentir dans l'air des sons stridents. D'autres se contentèrent de crier, sur l'air des « Lampions » : « A l'école, à l'école ».

Après dix minutes de coups de sifflets, de cris et de quolibets, la voiture put rentrer au dépôt.

Quittant la place de la Liberté, les manifestants reprirent leurs cris devant le « Journal de Roubaix », Grand'Rue, et devant l'Institut Technique, rue du Collège.

Décision des contrôleurs de tramways

Nous apprenons qu'à la suite de la campagne menée contre l'Union Civique, les contrôleurs ont décidé qu'ils n'assureraient pas le service sur une voiture où serait employé un volontaire.

DANS LA RÉGION

A Lille. — Le léger changement qui s'est produit mardi matin, est en faveur de la reprise du travail. Nombreuses ont été les demandes de réintégration dans les transports militaires.

Deux tramways supplémentaires « Moogy » sortiront mercredi matin.

Au cours d'un meeting, M. Saint-Venant, député socialiste, a blâmé les grévistes de la voirie, affirmant que la salubrité de la ville leur défendait de quitter le travail.

A Maubeuge. — Le travail a été repris partiel lundi matin.

A Fourmies, le mouvement est en décroissance.

A Calais. — Un mouvement se produit chez les dockers de Calais, en faveur de la reprise du travail.

UN DINER DIPLOMATIQUE au Quai d'Orsay

Le ministre d'Allemagne y assistait

Paris, 18 mai. — Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a offert un dîner en l'honneur des membres du corps diplomatique.

M. Mayer, ministre d'Allemagne à Paris, accompagné de Mme Mayer, y assistait. C'est la première fois depuis la guerre que le représentant du Reich allemand prend part à une réception officielle du corps diplomatique.

La Crise ministérielle en Italie

La combinaison Nitti

Rome, 18 mai. — Nous avons dit que le Roi a fait de nouveau appel à M. Nitti pour dénouer la crise actuelle. M. Nitti aurait immédiatement commencé ses démarches. Selon le « Secolo », le Vatican serait très favorable à une combinaison Nitti et aurait même donné des instructions pour que les catholiques s'accordent avec lui.

UN ARTICLE DE M. DEBIERRE
SÉNATEUR DU NORD

Nous extrayons les lignes suivantes d'un article donné par M. Ch. Debierre, sénateur du Nord, au « Radical » :

« La douloureuse situation dans laquelle se trouve la France n'intéresse pas les fécores idéalistes qui mènent une partie de la classe ouvrière. Les régions dévastées elles-mêmes leurs ruines et leurs misères ne trouvent pas grâce devant leur sotte décision. Qu'au port de Dunkerque on ne décharge plus les navires parce qu'Ils ont donné l'ordre aux dockers de cesser le travail et que les bateaux chargés de ravitaillement soient dans l'obligation de ne plus entrer dans le port et de s'en aller aux ports de Gand ou d'Anvers ou de retourner en Angleterre avec leur chargement, qu'est-ce que cela peut leur faire? Périsse la France, du moment où leur ambition est satisfaite.

» Mais, il y a plus. Non seulement vingt bateaux sont cette semaine en rade de Dunkerque sans pouvoir entrer au port, mais les dockers font mieux. Indignés des machines de déchargement perfectionnées, comme on n'en trouve qu'en Amérique et en Angleterre, machines qui peuvent décharger et peser automatiquement chacune jusqu'à 100 tonnes de céréales à l'heure, ils ont exigé que ces « casse-bras » comme ils les appellent, cessassent de fonctionner et qu'on déchargeât les bateaux sac par sac à dos d'homme. Nous en sommes revenus au temps où les « cargos » français brûlaient les sabliers Jacquart. Et pendant ce temps-là, nos syndicalistes de haute marque lucidement l'insuffisance de notre machinisme.

« Eh! bien, cette situation ne peut durer. De grève en grève nous irons de ruines en ruines, jusqu'à la disette et la misère définitive. La loi sur les syndicats n'a pas été faite pour permettre à des corporations d'affamer et de ruiner le pays, la classe ouvrière d'ailleurs comme les bourgeois. C'est un véritable attentat contre la sûreté de l'Etat que de l'employer selon l'évangile de la C.G.T. On veut amener en France le régime du Soviet. Il a si bien réussi au peuple russe que nous n'avons aucle envie de le laisser tomber sur le peuple français. Les trois quarts de la classe ouvrière sont opposés à ces idées meurtrières. Les paysans accueillaient la grenade en main les bolchevistes des syndicats ouvriers s'ils voulaient leur imposer le système communiste et leur domination. Les syndicalistes gréficulteurs ne représentent pas d'ailleurs 20 pour cent de leurs syndicats. Beaucoup de ceux qui font grève le font parce qu'ils ont peur des énergumènes du syndicat. Les ouvriers syndiqués ne représentent pas le 1/10 de la population. Il est inadmissible qu'ils aient la prétention d'imposer leur volonté à la nation. La question du droit de coalition et de l'abandon concerté du travail dans les services publics, transports, mines de charbon, électricité reste posée. La grève à l'état pur est intimidant est l'expression symptomatique d'une maladie. Ce qu'elle appelle en ce moment où elle menace le travail et la production qui seuls peuvent conjurer le péril qui menace le pays c'est, comme on l'a dit, non pas un « tubercule », mais un chirurgien. »

Le Comité des Etats généraux
RÉUNI A PARIS
demande la garantie du paiement de l'indemnité forfaitaire

Paris, 18 mai. — Les comités permanents des Etats généraux des régions dévastées ont tenu, au Palais du Luxembourg, une séance laborieuse sous la présidence de M. Ribot, sénateur, et à laquelle assistaient un grand nombre de délégués.

Les rapports présentés par M. Alexis Flament, sur « la situation faite aux commerçants » ; par M. Maury, sur « le non-fonctionnement des compagnies cantonales » et la priorité à accorder aux denrées du ravitaillement » ; par M. Romazeu, sur « le meilleur emploi des indemnités mobilières en immeubles industriels et autres, ainsi que sur la nécessité de respecter la loi du 2 mars dans les avances faites aux sinistrés », et par M. Scaffieres, sur « les plans d'alignement et les subventions aux communes », ont fait l'objet de longs échanges de vues, puis ont été adoptés.

M. Ribot a entretenu les membres présents des pourparlers franco-britanniques, tout au moins de ce qu'on peut en connaître à l'heure actuelle. Après observations de M. Jonnart et sur la proposition de M. René Gouge, le comité, à l'unanimité, a voté une motion demandant « que le traité de paix soit rigoureusement appliqué et que, si l'on doit arriver à une évaluation forfaitaire d'une somme globale à payer par l'Allemagne, ce soit à la condition formelle que les alliés garantissent solidairement ce paiement à la France, et qu'aucun gage certain ne soit compenti à son profit. »

Une délégation du comité des Etats généraux des régions dévastées se rendra d'ici peu, près de M. Millerand, président du Conseil, pour lui soumettre ce vœu et lui demander, notamment d'insister pour que la créance de la France, pour la reconstitution des régions dévastées, soit payée par priorité.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 19 MAI :

Aujourd'hui, saint Pierre ; demain, saint Bernardin.

140e jour de l'année.

Soleil : Lever, 3 h. 05; coucher, 20 h. 29.

Lune : Nouvelle lune du 18. Premier quartier le 24.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Ecole nationale des Arts Industriels : Bibliothèques ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

A 20 h., fête de gala de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord à l'Hippodrome : Représentation de « Mireille ».

La Représentation de Gala de « MIREILLE » à l'Hippodrome de Roubaix

Fête de l' « Association des Journalistes du Nord »

C'est aujourd'hui mercredi, à 20 heures précises, qu'aura lieu au Grand Théâtre-Hippodrome de Roubaix, la représentation exceptionnelle de « Mireille », le délicieux opéra de Gounod, organisée par l' « Association Professionnelle des Journalistes du Nord » au profit de ses œuvres de secours. M. Paul Doumi, l'habile directeur de notre grande scène, a assuré une brillante interprétation par le concours des artistes lyriques les plus en vue, en tête desquels M. Capitaine, et Mme Dyna Beuiner, les célèbres vedettes de l'Opéra Comique, de Paris. M. Jollet Dupuis dirigera l'orchestre.

La location restera ouverte aujourd'hui chez Mme Julié, 16, rue de la Gare.

Un programme artistique original, spécialement composé pour cette fête par un dessinateur de talent, notre concitoyen M. Léon Charier et offert par le « Journal de Roubaix », sera vendu au profit de la Caisse de Secours de l' « Association des Journalistes du Nord ».

La tombola

Une grande tombola, dont les lots consistent en plusieurs tableaux offerts à l' « Association des Journalistes », par les plus éminents artistes peintres de notre région, devait être organisée et tirée à l'occasion de la fête d'aujourd'hui.

Par suite de circonstances imprévues, la tombola a dû être remise. Elle aura lieu à une date très rapprochée. En raison de la valeur des œuvres offertes, elle promet les plus beaux avantages à ses participants.

Fédération Régionale des Œuvres d'Après - Guerre

Ouverture d'une Permanence pour la vente de travaux d'aveugles et de mutilés.

A la suite du succès remporté par ses deux expositions de travaux d'aveugles et de mutilés, et répondant en cela aux sollicitations qui lui étaient adressées, la Fédération Régionales des Œuvres d'après-guerre a décidé d'ouvrir en son local, 2, rue de la Gare, mercredi 19 mai, une Permanence où seront mis en vente, à des prix extrêmement avantageux, les articles les plus variés de maroquinerie, cordonnerie, tannage, grosse et fine brosserie, fabriquée exclusivement par des aveugles ou des mutilés.

Une dame du Comité se mettra gracieusement à la disposition des visiteurs les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de 9 heures à midi, et de 2 heures à 5 h. 30.

Nous sommes intimement convaincus que pénétrés de la dette que tous, nous avons contractée vis-à-vis de ces braves, qui se mutilèrent et leur valeur; d) l'indication du lieu et de la banque dans laquelle ils se trouvent déposés ainsi que le numéro du compte.

2° L'intéressé fait revenir ses titres par l'intermédiaire de l'Office. — L'Office peut se charger de l'opération matérielle du retour au France des titres et valeurs mobilières déposées en Allemagne.

Dans ce cas, les intéressés, en dehors des indications prévues aux paragraphes a, b, c, d (voir plus haut), devront adresser à l'Office des Biens et Intérêts privés :

e) La procuration prévue par la circulaire n° 7; f) l'adresse de la banque à laquelle devront être expédiés en France les titres et valeurs mobilières.

Le représentant de l'Office à Berlin après avoir achevé les opérations de restitution conformément à la circulaire n° 7, fera envoyer les titres et valeur mobilières à la Société Française de Banque et de Dépôt qui a une succursale à Berlin et de nombreux correspondants en Allemagne.

Cette banque expédiera les titres et valeurs mobilières à l'endroit indiqué par l'intéressé aux conditions suivantes :

1° Commission : 0 fr. 50 par titre (avec un minimum de 5 francs par envoi) ;

2° Assurance contre les risques de perte et de vol au cours de route 1 ½ pour mille de la valeur réelle et, au cas où celle-ci ne pourrait être fixée, de la valeur nominale.

3° Frais de transport suivant les tarifs postaux en cours.

La Société Française de Banque et de Dépôts avisera directement l'intéressé de l'expédition et lui fera parvenir en même temps le bordereau des valeurs expédiées.

Dans le cas où les intéressés désirent faire revenir leurs titres directement, après avoir obtenu de l'Office les certificats nécessaires, ils doivent écrire à la banque dépositaire pour lui donner les ordres qu'ils jugent nécessaires et joindre une lettre adressée au « Treuhander für das feindliche Vermogen » à Berlin, pour demander mainlevée des mesures exceptionnelles de guerre.

La banque fera parvenir cette lettre au « Treuhander » au certifiant la signature des intéressés et exécutera leurs ordres aussitôt après la mainlevée. En raison des lois allemandes contre l'exportation des capitaux, il est de l'intérêt de nos nationaux de faire revenir leurs valeurs par l'intermédiaire de la Société Française de Banque et de Dépôt (succursale de Berlin).

COURS SOCIAUX. — Le prochain cours social organisé par le Secrétariat Social de Roubaix-Tourcoing aura lieu ce soir, mercredi, 19 mai, à huit heures un quart, à la Maison des Œuvres, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.

M. le chanoine A. Leleu, supérieur de l'Institution libre du Sacré-Cœur de Tourcoing, y traitera de « La propriété et sa conception chrétienne ».

LE CONCOURS DE L'AMICALE PHOTO. — L' « Amicale Photo » de Roubaix avait organisé, pour le 17 courant, un concours entre tous les amateurs photographes, ayant comme sujet imposé « Une personne personnifiant un métier ».

Ce concours avait réuni un grand nombre d'épreuves, et le jury, composé de MM. Ernest Prouvost, Potage, Koeniug, ont attribué le premier prix à M. René Quivrin, de Roubaix, sujet « La Brodeuse » ; le deuxième à M. H. Nys, de Croix, sujet « La Violoncelliste » ; le troisième à M. Franck, de Roubaix, sujet « Le Mennisier » ; le quatrième ex-aequo, avec M. Vanstenkiste, de Roubaix, sujet « Le Savetier », et M. Aubin, de Roubaix, sujet « Le Pâtissier ».

Mentionnons en passant tous les éloges adressés à M. R. Quivrin, pour sa belle épreuve « La Brodeuse », ainsi qu'à M. Nys, pour « Le Violoncelliste ».

Les amateurs de photographie d'art pourront examiner les épreuves le dimanche 23 courant et jours suivants, à la vitrine de MM. Parenthon et Lierman, Grand'Rue, 119, à Roubaix.

LE NOUVEAU TARIF DES EAUX, à partir du 1er avril 1920, est le suivant :

Eau potable. — De 0 à 100 mètres cubes par trimestre, le mètre cube, 0 fr. 70; au-delà de 100 mètres cubes par trimestre, le mètre cube, 0,60. (Le minimum est supprimé).

Eau de Lys. — De 0 à 4.000 mètres cubes par trimestre, le mètre cube, 0.70; de 4.000 à 30.000 mètres cubes par trimestre, le mètre cube, 0.60; au-delà de 30.000 mètres cubes par trimestre, le mètre cube, 0.50. (Le minimum est supprimé).

Services communaux et hospitaliers. — Eau potable, le mètre cube, 0.70; eau de Lys, le mètre cube, 0.40. (Le minimum est supprimé).

LE DRAME DE L'INCONDUITE DE LA RUE DE L'ALMA. — Comme nous l'annoncions hier en dernière heure, une femme, la figure couverte de sang, fut trouvée étendue, dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure, sur le trottoir opposé au numéro 67 de la rue de l'Alma.

Avec l'aide de la police qu'on était allée quérir, cette femme fut transportée au commissariat du 1er arrondissement, où elle fut de suite reconnue. C'est une dame Hélène Reynaert, 54 ans, soigneuse, femme divorcée. Depuis longtemps, elle vit avec un cabaretier, M. Jules Lérisson, rue de l'Alma, 67.

Examinée par le docteur Desbonnets, des traces de coups de couteau peu profondes furent relevées sur la nuque. De plus, le praticien remarqua une absence complète de la parole que, croyait-on, au premier abord, à une congestion. Bien que son état ne présentât pas de gravité, elle fut conduite à l'Hôpital de la Fraternité.

Mardi matin, M. Richard ouvrit une enquête et apprit de suite que le faux ménage ne vivait pas toujours en bonne intelligence. La preuve en est du certificat trouvé sur la femme Reynaert et émanant du docteur Lerar, qui attestait lui avoir donné, lundi, des soins, pour plusieurs coups de couteau et autres.

Ce n'était, au 67 de la rue de l'Alma, qu'orgies suivies de querelles et de coups.

Interrogée par M. Richard, l'amie de Lérisson ne voulut pas dire exactement comment les faits s'étaient passés, car, après avoir dormi quelques heures, celle-ci avait recouvré l'usage de la parole. L'aphonie n'était simplement due qu'à l'ivresse, état dans lequel la femme Reynaert vit continuellement.

Pour coups et blessures, M. Jules Lérisson sera poursuivi, tandis que son amie a fait l'objet d'un procès-verbal pour ivresse et tapage nocturne.

MALLE FLIPO. Nouvelle baisse sur le beurre, frais 11.20, recommandé 12.25. Pain d'épices 4 f. et 4.50 le k. Vin rouge 2 fr., blanc 2.50. Fromages gras. Gruyère, de 10 à 12 fr. le k. Confitures 3.50 Cacao 5 francs. 51360d

ARRESTATION POUR VOL. — En vertu d'un mandat d'arrêt délivré le 14 mai, par M. Ollivier, juge d'instruction, à Lille, l'agent de sûreté Cocher, a arrêté mardi, après-midi, vers 4 heures, M. Jean Claeboeu, 19 ans, sans profession, demeurant rue Marvent, 47, auteur du vol de charbon commis à Fives Alfred Motte, la veille de l'Ascension, et dont l'arrestation n'avait pu être faite.

ACTE DE VANDALISME. — Plainte a été déposée contre inconnu, par M. Jean Provost, directeur de la maison Gaillard père et fils, constructeurs-mécaniciens, rue du Virier, 8, pour bris de vitres au dit établissement.

M. Berthoull a ouvert une enquête afin de découvrir les auteurs.

BRIS D'OBJETS MOBILIERS. — Procès-verbal a été rédigé à la charge d'un maçon de la rue de l'Ommelet, sur plainte de Mme Eugénie Wauters, veuve Bouillet, cabaretière, rue du Coq-Français, 23, pour bris de chaises, phonographe, glace, etc., d'une valeur totale de 1.000 francs.

MENUS FAITS. — Pour ivresse manifeste et tapage nocturne, procès-verbal a été dressé contre M. Jules Vierlinck, 48 ans, rue du Fontenoy, sur plainte de ses voisins.

EN JOUANT. — Un petit garçon de 9 ans, Léon Chabot, demeurant rue Bernard, 30, est tombé, en jouant près de chez lui, et s'est blessé au pied gauche. M. le docteur Lherbier, qui a examiné l'enfant, a constaté une fracture du pied gauche. Il l'a ensuite fait admettre à l'Hôpital de la Fraternité.

STATIONNEZ A DROITE. — Procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Fernand Dorgeanecourt, 36 ans, chauffeur d'auto, rue des Farvenus, 14, pour entrave à la circulation des tramways en ayant abandonné sa voiture au milieu de la chaussée, tandis qu'il rendait visite à un charron.

CROIX

REMISE EN ROUTE D'UNE USINE. — L'usine Scol, fabrique de voitures d'enfants, près de la gare, qui avait dû arrêter le travail la semaine dernière, faute de charbon, a pu se remettre en route lundi, par suite de l'arrivée du combustible attendu.

VENTE DE CHAUSSURES, jeudi 20, 97, rue Jean Jaurès, de 14 à 17 heures. Chaussures de fatigue pour hommes, 31 francs. Chaussures de repos pour hommes, 21 francs.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Pour le secteur du Centre, jeudi 20, à 15 heures, au dispensaire municipal. Se munir du livret de famille.

WASQUEHAL

RAPPEL D'ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les intéressés sont priés de faire leur demande de rappel et de les adresser à la Mairie (1er guichet). Dernier délai pour la Mairie, 30 Juin.

LA CABALCADE DU 6 JUIN. — L'U.N.M.R. (Sous-Section de Wattrelos) nous communique :

« La Commission prie les personnes de Wattrelos qui possèderaient chez eux soit un casque, soit une tareuse ou une capote militaire, de vouloir bien les déposer au siège de la société, 15, Grand'Place, chez Lecomte-Dubamel, en ayant soin de les marquer à leur nom.

» Ces équipements étant destinés à une fête qui a lieu au profit des veuves de guerre méritantes, ces personnes accomplirent une bonne œuvre en répondant à notre appel. »

VENTE DE CHAUSSURES, au ravitaillement, rue Roche, jeudi 20, de 8 heures à 11 h., et de 14 à 16 h., pour enfants et fillettes, de chaussures de fatigue pour homme à 31 fr., et de chaussures de repos pour hommes à 21 francs.

LE RAMONAGE DES CHEMINÉES se fera dans le quartier du Capreau et de la Planche-au-Riez, vendredi et samedi prochains. Le Maire de la commune de Wasquehal rappelle à ses administrés que le ramonage des cheminées est obligatoire au moins une fois par an.

WATTRELOS

LA CONSULTATION DE NOURRISSONS de Crétinier, aura lieu jeudi 20 mai, à partir de 10 heures à l'Ecole de filles, rue de Tourcoing. Celle de la Mairie aura lieu à 14 h. ½, à l'école de garçons de la Mairie. Des bons de viande provenant du Comité d'Assistance des réfugiés libérés seront remis aux mamans allaitant au sein.

AU RAVITAILLEMENT. — Mercredi 19, de 1281 à 1980. — Jeudi 20, de 1921 à 2560. — Vendredi 21, de 2561 à 3200.

UNE ARRESTATION POUR VOL DE POULES. — Depuis quelque temps, M. Liagre, fermier, constatait la disparition de ses poules. A la suite de renseignements recueillis par ses amis, il surveilla les agissements de son domestique, Joseph Briffaux, originaire d'Annappes, âgé de 57 ans, qui était en service depuis plus de trois mois.

Ses soupçons étaient fondés : la gendarmerie informée, mit le domestique en état d'arrestation.

Au cours de son enquête, la gendarmerie a découvert les personnes qui avaient acheté le produit du vol, dont la valeur s'élève à cent cinquante francs.

Leur bonne foi ayant été reconnue, aucune poursuite judiciaire ne sera exercée contre eux.

Le domestique coupable, Joseph Briffaux, a été transféré mardi à la maison d'arrêt de Lille.

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

LANNOY

LES DÉVALISEURS DE CLAPIERS. — M. Jules Leclercq, demeurant 11, rue Kléber, a constaté, mardi matin, qu'on lui avait dérobé deux lapins qui se trouvaient dans une cabane, dans la cour de son habitation. Il a porté plainte à M. Trogneseaux, garde-champêtre.

POUR LES VEUVES, ORPHELINS ET ASCENDANTS DE MILITAIRES DÉCÉDÉS — Les personnes remplissant les conditions pour bénéficier des dispositions de la loi du 31 mars 1919 sur les pensions, pour militaires tués ou disparus, qui n'ont pas encore fait établir leur dossier, sont invitées à le faire d'urgence à la Mairie (1er bureau).

CYSOING

MORT DE M. LE DOCTEUR BERNARD MEURISSE. — Nous apprenons avec regret la mort de M. le docteur Bernard Meurisse, décédé à Cysoing, à l'âge de 71 ans.

M. le docteur Meurisse, qui s'était installé dans la région en 1872, s'y était acquis l'estime et la considération générales, et il sera vivement regretté. Il était président du Comité libéral du canton de Cysoing, membre du Conseil paroissial et du Conseil municipal de cette ville.

MERCIER Frès de PARIS
La plus importante exposition de MOBILIERS
A LILLE, 179, RUE NATIONALE
607

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 19 MAI :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 heures.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 2 à 6 h.

LE PONT DU FRESNOY

Les habitants du quartier du Blanc-Seau récriminent contre les Pouvoirs publics à propos de la lenteur des travaux de restauration du Pont du Fresnoy. Ils s'étonnent d'une telle indifférence devant leur situation.

La reconstitution n'est empressée de remettre en état la passerelle à la bifurcation de Tourcoing, qui présente beaucoup moins d'utilité.

Le pont du Fresnoy présente un tout autre intérêt ; il est le trait de liaison entre les deux sections de cet important quartier du Blanc-Seau, où la circulation des piétons et des véhicules est intense. Aussi, ils attirent l'attention de qui-de-droit sur l'urgence de ces travaux avec l'espoir que ce pont sera bientôt debout.

Le manque de pression

Bien entendu, c'est encore du gaz qu'il s'agit. Il ne se passe de jour sans que nous recevions des protestations des ménagères qui se lamentent sur l'insuffisance de la pression du gaz. En cette période de la crise du combustible, disent-elles, le réchaud à gaz était la suprême ressource de nos modestes ménages et avec les restrictions qui nous sont actuellement imposées par la diminution de la pression, nous nous trouvons réduites à faire notre cuisine au bois. Et Dieu sait ce qu'il coûte par ces temps de vie chère.

Les revendications de ces ménagères nous paraissent très légitimes ; c'est pourquoi nous les avons transmises à la Compagnie intéressée.

M. Westelinck, l'aimable directeur, les a du reste reconnues fondées. Et lui-même serait très heureux de remédier à cette regrettable situation qui est indépendante de sa volonté. En effet, l'usine était sur le point de cesser sa fabrication de gaz vendredi dernier si la Chambre de Commerce de Tourcoing n'avait mis un bateau de charbon à sa disposition.

La direction avait fait des démarches dans de bot d'obtenir le combustible auprès du Comptoir National des charbons à Lille, mais on n'avait même pu lui faire la promesse de lui donner la moindre quantité de combustible indispensable à sa fabrication.

Il ne faut pas se le dissimuler, nous dit, M. Westelinck, ce sont les grèves qui, par leur extension, créent la situation malheureuse de nos populations.

D'autre part, un groupe de mécontents nous communiquent leur impression sous une autre forme :

Le cahier des charges de la Compagnie du gaz de Tourcoing, portait comme tarif 0.15 le mètre cube éclairage et 0.14 chauffage et force motrice ; donc, 1/15e de réduction pour cette dernière catégorie. Nous ne voyons pas pourquoi, déclarent-ils, ce 1/15e n'a pas été maintenu, quand le prix a triplé. Nous payons actuellement 45 et 44 au lieu de 42. Nous faisons donc appel aux intéressés pour qu'ils puissent se grouper et présenter leurs revendications à cet égard, d'autant plus justement que le gaz accordé (gaz à l'eau) nous force à une consommation excessive, puisque nos moteurs n'acceptent presque plus d'air pour fonctionner. En outre, l'aspiration des moteurs fait tourner le compteur plus vite en raison du manque de pression dans la journée.

On ne s'explique pas, ajoutent les protestataires, qu'à si peu de distance des mines de charbon la pression normale ne puisse être maintenue dans notre région comme elle l'est à Paris !

AU RAVITAILLEMENT

Vente de vin rouge (Conditionnement, place Sébastopol). — Le mercredi 19 mai 1920, un litre par personne pour 1 fr. 50 :

Secteur 6 : cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h.; impaire, de 9 à 10 h.; — cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 h.; impaire, de 11 à 12 heures. — Secteur 7 : cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 h.; impaire, de 3 à 4 h.; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 h.; impaire, de 5 à 6 h.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Maximum : 5.000 francs par livret. Intérêts : 3.75 p. c. Remboursement à vue. — Les guichets sont ouverts tous les jours, sauf le vendredi.

Les opérations se sont effectuées du 9 au 15 mai de la façon suivante :

808 versements ..... Fr. 348.155 fr. »
180 remboursements ..... 132.898 fr. 74

Avis. — A l'occasion de la Pentecôte, la Caisse et les succursales seront fermées les dimanche 23, lundi 24 et mardi 25 mai.

JEUNESSE CATHOLIQUE DE SAINT-CHRISTOPHE. — Aujourd'hui, 19 mai, à huit heures du soir, réunion générale de tous les jeunes gens de la paroisse, au local habituel, 15, rue de Tournai. La présence de tous les membres est absolument indispensable, cette réunion ayant pour objet de préparer le Congrès général de Jeunesse catholique qui se tiendra le dimanche 30 mai, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Lille.

COULEURS - VERNIS. — Gros et détail. — Droguerie REYNAUD, 43, r. St-Jacques. 49302

SECOURS DE CHOMAGE. — Le paiement des secours aux nécessiteux aura lieu demain jeudi, à la salle des fêtes des Hospices, rue de Tournai, de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les numéros 1 à 2.400, et de 2 à 5 h., pour les numéros 2.401 à 4.800.

Les paiements seront faits aux chefs de famille seulement. On ne peut se faire remplacer.

MOUVAUX

RAVITAILLEMENT DE LA SEMAINE. — Il sera délivré : café torréfié, 500 gr., 4 fr.; sucre en poudre, 750 gr., 2 fr. 20 ; savon, 3 fr. 85; lait condensé, la boîte, 1 fr. 50; cacao, 250 gr., 1 fr.; confitures, la boîte de 1 kil., 3 fr. 50; beurre, 500 gr., 9 fr.; saindoux, 500 gr., 4 fr.; chicorée, 500 gr., 1 fr. 75; tonnel, petite boîte, 1 fr. 60.

LA DISTRIBUTION DE COKE pour malades, sur présentation du certificat médical, et pour les enfants âgés de moins d'un an, aura lieu tous les mercredis, de 14 à 15 h. Se faire inscrire à la Mairie.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 19 mai 1920 N° 136.

Le Fils de l'Espionne

grand roman patriotique

PAR MARC MARIO

« Comme nous étions parfaitement vêtues de deuil, on nous avait regardées comme appartenant à la même famille, car lorsque je revins d'Avignon, la calèche me donnant le nom de Suzanne qu'elle croyait le mien, m'annonça la mort de ta parente.

« Ce fut le même erreur que commit le religieux qui avait veillé ma pauvre amie et qui lui avait fermé les yeux.

« Alors m'apparut tout à coup l'inextricable conjoncture dans laquelle je me trouvais prise... Je vis, dans un éclair de ma pensée, toutes les affreuses conséquences de cette substitution à laquelle je m'étais prêtée à l'incitation de Suzanne, n'étant préoccupée que de lui rendre service en accomplissant ce qu'elle me demandait en me faisant passer pour elle, auprès de M. Rivière et de vous.

« J'avais reçu dans votre banque une somme importante que vous aviez cru verser à la fille de M. Gleuzan... J'en avais signé le reçu en son nom... et c'était un fait que j'avais commis, maintenant que Suzanne n'était plus là pour témoigner que c'était elle-même qui me l'avait demandé comme un service indispensable et urgent... qui m'avait ordonné de prendre son nom et d'agir comme si j'étais elle-même.

Le certificat de décès du docteur Dalbros fut rédigé en mon nom... c'est moi qui devenait la morte... C'est mon nom qui fut déclaré au bureau des décès de l'état-civil par le gérant de l'hôtel qui en fit la déclaration...

« Vous comprenez alors, M. Francis, ce qui se passa en moi, quand je pus évaluer les conséquences de ce que j'avais fait... lorsque je compris surtout que vous m'aimiez...

« Je ne songeais qu'à disparaître... qu'à fuir cet amour qui allait me mettre dans cette épouvantable alternative de consentir à l'imposture de cette substitution, ou de paraître n'avoir usurpé le nom de votre amie que pour voler l'argent que je venais de recevoir.

« Comment sortir de là...?

« Fuir... disparaître... me dérober à vos tentations dont j'avais l'intime pressentiment.

« C'est ce que je fis... Mais vous, après m'avoir écrit, vous êtes venu me retrouver à cet hôtel Terminus, à la gare de Marseille... et je fus obligée par ces circonstances nouvelles à conserver cette personnalité qui m'était pas la mienne.

« Je n'ai pas eu le courage, à ce moment là, de vous dire la vérité.

« Il me semblait que vous ne me croiriez pas, car je sentais bien que toutes les apparences étaient contre moi...

« Et voilà comment, par cet enchaînement de circonstances, par cette fatalité qui s'est attachée à moi, j'ai dû contraindre de mentir pour soutenir cette usurpation imposée désormais à mon existence et pour ne pas être prise pour une criminelle...

— Ma pauvre petite! — Et avec une réelle compassion, Francis Rivière.

— Maintenant, dites-moi... — demanda l'orpheline. — Croyez-vous que j'ai dit la vérité?

— Pas très convaincant! — répondit sans hésiter le jeune homme.

— Mais aussi, je suis certaine que tout ce que vous venez de dire est vrai! — s'écria à son tour Georges d'Albon.

— Ah! comment je vous remercie tous les deux d'avoir confiance en moi... de me croire.

— Je vous crois, répondit le fils du banquier, — comme si votre malheureuse amie en levait de sa tombe et me confirmait elle-même tout ce que vous venez de dire.

— Oh! Merci, M. Francis!... s'écria la jeune fille éperdue de reconnaissance et secouée par la plus poignante émotion. Merci de tout mon cœur.

— Je comprends tout ce que vous avez dû souffrir en cette épouvantable situation dans votre honnêteté, dans votre loyauté, dans votre amour même.

— Oui, j'ai cruellement souffert, parce que je vous aimais... et que je sentais que j'allais vous perdre.

— Me perdre! pourquoi?

— N'était-je pas indigne de vous.

— Oh! ma chère aimée!

— Je voulais parler plus tôt... Je voulais vous dire tout avant que nous nous soyons engagés définitivement... Et je ne l'ai pu... Les événements m'ont emportée... Ils ont dévoré ma résolution.

— C'est vrai!... c'est vrai!... C'est encore cette fatalité qui ne vous lâchait pas.

— Je croyais, à cause de cette guerre ne vous revoir que plus tard... Et vous être venu me retrouver à Paris... Vous m'avez apporté cette bague de fiancée.

— Et les événements ne sont précipités.

— Pouvais-je, devant Mme Roland-Beaupré... devant cette amie à qui vous m'avez confiée en qui me traitait comme un pour... pouvais-je à ce moment-là, pour ajourner des fiançailles que son affection pour moi a voulu célébrer tout de suite... dire la vérité... vous faire cette horrible confession que je vous devais?...

— Non, vous ne le pouvez pas, — répondit le fiancé de la jeune fille. — Vous étiez le jouet du sort qui vous avait salée...

— Et puis, il y avait cette fortune, — poursuivit l'amie de la chère disparue, — cette fortune considérable, qui ne m'appartenait pas... et que je me voyais obligée de recueillir...

— Ah! Je comprends tout maintenant, et ce que vous avez résolu, ce que vous voulez faire est votre complète justification et la preuve irréfutable que, dans ces événements inimaginables dont vous avez été victime, vous êtes innocente... au-dessus de tout soupçon?...

— Vous me jurez que c'est ce que vous pensez?

— Je vous en fais le serment... Je vous le jure sur mon amour... — répondit Francis d'une voix solennelle.

— Votre amour!...

— Oui, ma chérie, car je vous aime toujours... je vous aime plus que jamais, parce que je comprends mieux encore quelle est la noblesse de vos sentiments...

— Oh! Francis... mon cher fiancé!... — dit la fille du commandant de Vanderveldo avec un élan chaleureux qui traduisaient ses regards voilés de douces larmes et l'étreinte frémissante de sa main qui saisit celle de son fiancé.

— Cette fortune que la fatalité vous contraignait d'accepter et que votre honnêteté refusait, vous avez conçu le projet, je l'ai compris, de vous en défaire.

— Francis!...

— Et c'est pour cela que, vous inspirant de votre cœur, vous avez prodigué tout cet argent pour soulager les victimes de la guerre. Et maintenant que je sais, je comprends que vous seriez allée jusqu'au bout... jusqu'à ce que vous ayez fait évanouir jusqu'au dernier centime, ce patrimoine qui vous semblait un reproche, une accusation...

— Vous m'avez bien comprise... C'est ce que je voulais faire encore... sur désormais, puisque vous savez... puisque vous me trouvez toujours digne de vous, vous m'aiderez dans cette tâche que je me suis assignée dans cette mission sacrée que je me suis donnée, comme et elle m'était dictée par un chère âmeuse...

— Je respecterai votre volonté, je vous la promets.

(à suivre)